

Laussonne

Mars 2016 – Numéro 60 Editeur : Mairie de Laussonne, 43150 Laussonne

Directeur de publication : Pierre Gentes – Rédacteur : Alain Sabatier

Réalisation et impression par nos soins. Dépôt légal : mars 2016

Infos

Le mot du maire

Les différentes lois qui se succèdent depuis une vingtaine d'années, sur les réformes territoriales successives, ne doivent pas aboutir à la résignation des maires.

Ne laissons pas se dévitaliser la commune, seule structure capable de sauvegarder l'attractivité de nos territoires ruraux. La disparition de la commune c'est la disparition de la proximité. La disparition de la proximité c'est la mort des villages et donc de la ruralité.

Le travail de sappe contre le monde rural, conduit de nombreux élus à intégrer l'idée de voir disparaître la commune. Nous devons toutes et tous nous engager autour des enjeux liés à la place spécifique de la commune dans une ruralité moderne, source de développements économiques et d'équilibre de territoires. La commune, de taille humaine, est utile.

Pierre GENTES

Sommaire :

- Le mot du maire
- Etat civil 2015
- Loi NOTRe
- Bilan des consommations électriques
- Bilan croisé démographie
- Collecte des ordures ménagères
- Poème
- Installation d'un cabiné de Kiné
- Agenda des dates à retenir

Etat civil 2015

Naissances :

Jade LAURENSEN née le 18 février ; Timéo FRAISSE né le 4 mars ; Hugo SANGUINEDE né le 15 juin ; Lucile JAMON le 13 juillet ; Alexis LYOTARD né le 24 juillet ; Léo VOCANSON et Nathan VOCANSON nés le 1er août ; Candice ARSAC née le 19 novembre.

Mariages :

Mathieu MIALON et Amandine DEFAY ; Nicolas DOMERGUE et Jennifer FAYARD ; Antoine MOULIN et Lætitia BRASLERET ; Tharah KLAU et Marion MEJEAN

Décès, y compris transcriptions de décès :

Mireille VIMBERT, ép. Mathon ; Michel CHAPPELLE ; Thérèse BADIOU, ép. Berthon ; Marie Reine FARGIER, ép. Arsac ; Rosina BERRETONI ; Marie-Louise MARION, ép. Gérenton ; Marie Rose ROUX, ép. Redon ; Eugénie Denise EXBRAYAT ép. Michel ; Régis HABOUZIT ; Louis ROUX ; Pierre JAMON ; Gilbert PAGES ; Marie Rose CHENEVERT ; Maria SOUVETON, ép. Sanial ; Yvonne GARDES, ép. Bonnefoy ; Marie Reine COURIOL ; Jacques GERENTON ; Patrick FLAMENT ; Louise BARDON ép. Pointeau ; Jean DEVIDAL ; Sylvie GERENTES ép. Gimbert ; Joseph COURIOL.

Le volet intercommunal de la loi NOTRe du 7 août 2015

M le Préfet va mettre en place un SDCI (Schéma Directeur Coopération Intercommunale) pour le département de la Haute-Loire selon le calendrier d'élaboration suivant :

► 31 mars 2016 : Date limite d'adoption du SDCI (le Préfet propose un SDCI)

► 15 juin 2016 : date limite de notification de l'arrêté du projet de périmètre

► 31 décembre 2016 : mise en œuvre du SDCI

La réflexion et la concertation diligentée par le Préfet au cours de l'année 2015 a abouti à un projet de découpage territorial présenté (et approuvé) par la CDCI (commission de concertation intercommunale) de décembre 2015. Pour ce qui concerne le Mézenc et le Meygal, la nouvelle communauté de communes devrait réunir les 17 communes de l'EPCI Mézenc et de

la Loire Sauvage avec les communes de : Lantriac - Saint Julien Chapteuil - Queyrières - Montusclat et Saint Pierre Eynac qui faisaient partie de la l'EPCI du Meygal. Cet ensemble réunira environ 11000 personnes.

De nombreuses questions se posent sur le fonctionnement de la nouvelle intercommunalité qui va entrer en vigueur à compter du 1er janvier 2017.

Quelle gouvernance ?

Quelle représentation démocratique ?

Quelles compétences ?

Quel fonctionnement ?

Des réunions de concertation vont se tenir au sein de cet ensemble de communes pour en décider tout en respectant le cadre réglementaire. Affaire à suivre.

Bilan de consommation en énergie électrique (chauffage, éclairage, eau chaude) des bâtiments communaux et de l'éclairage public de 2008 à 2015.

Bâtiments publics	2008 (1)	2009 (1)	2010 (1)	2011 (1)	2012 (1)	2013 (1)	2014 (1)	2015 (1)
Mairie	1137	1440	1300	1394	1153	1286	1253	1088
Salle polyvalente	4566	3900	5458	5850	5460	4700	3350	4036
Bibliothèque et salle paroissiale	-	1200	1600	1300	1310	1369	1381	1537
Terrain de foot et vestiaire	2751	3345	2660	3560	3055	3327	3325	3727
École, église, assemblées, divers	4266	3496	4110	3896	5022	4814	5364	4962
Éclairage public (360 lampes)	11900	12816	13597	16000	18300	18010	19197	21094
Total	24620	26194	28725	32600	34300	33506	33870	36444

(1) La période de consommation va le plus souvent de septembre à septembre.

La consommation à la salle polyvalente est à la baisse en raison de l'activité moins dense. La consommation sur l'éclairage public est à la hausse malgré le changement de plus de 50 lampes dont la puissance a été divisée par deux. **L'augmentation a été de près de 48% en 8 ans ce qui n'est pas supportable. Une réflexion est en cours pour examiner comment il est possible de couper l'éclairage public au cours de la nuit dès lors qu'il n'y a pas, ou peu, de circulation.**

Bilan croisé des naissances, des demandes de permis de construire

Les permis de construire sur la commune (maisons neuves et rénovations agrandissements). Le nombre de PC est à la baisse depuis 4 ans. En effet, au cours des 18 derniers mois aucun terrain ne s'est vendu dans les lotissements. Par ailleurs, il y a beaucoup trop de logements vacants sur la commune. Une prise de conscience s'impose.

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
15	12	9	14	5	7	11	8	6	4	8	6

Naissances sur la commune de Laussonne

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
5	11	16	10	10	6	9	9	10	10	6	8

Collecte des ordures ménagères.

A la demande du SICTOM, la commune doit passer cette année au système de poubelles individuelles à puce.

► Ce changement entraîne une baisse du tonnage des déchets ménagers, ce qui était un objectif du passage aux poubelles individuelles à puce.

► Pour l'instant, aucun changement concernant le paiement de la taxe d'ordures ménagères n'est à noter. Il n'y a donc pas encore de taxe incitative (en fonction du nombre de levées).

► Le camion d'enlèvement des ordures ménagères passera une fois par semaine au « porte à porte », là où le camion pourra passer, ce qui a un peu modifié le trajet de la collecte.

► Si vous souhaitez faire enlever votre poubelle, vous aurez simplement à la déposer le jour du passage du camion avec l'indicateur orange, situé sur le côté, relevé.

► Les personnes qui ne souhaitent pas de poubelle individuelle ou qui n'ont pas la place de la stocker chez eux, pourront venir chercher une carte à la mairie (carte avec 20 unités). Ces cartes vous permettront de déposer vos poubelles dans un des deux conteneurs à carte situés à côté du presbytère ou à côté de la salle des fêtes (installation prévue au mois d'avril). Les possesseurs de ces cartes auront la même tarification que les possesseurs de poubelles individuelles.

Le bacs collectifs seront progressivement enlevés comme suit :

1) Bec de Jat, Lotissement les Coustilles, Capatel : début mai 2016

2) Le Fraisse, Route du Fraisse, Les Moulins, Les Astiers, Montchamp, La Freyceneyde : mi mai 2016

3) Le Besset, les Engoyaux, le Condal, l'Herm : début juin 2016

4) Route de Freycenet, route des Etables, Montet, Crouzet, route du Puy : mi juin 2016

5) Préchaud, route de Saint Julien : septembre 2016

6) Le Bourg de Laussonne, les Badioux : Septembre Octobre 2016

Afin de bien répondre à la demande de chaque habitant, **merci de contacter le SICTOM au numéro : 04 71 59 82 93**. Ce service vous orientera dans votre choix.

Un cabinet de Kinésithérapie à Laussonne

Lundi 1er février 2016, Mathilde BALEYDIER-ARNAUD a ouvert son cabinet de kinésithérapie dans les locaux de l'ancienne école publique à Laussonne, située au 25, route des Etables.

Les habitants de la commune, le maire et son conseil municipal souhaitent la bienvenue et une bonne installation à Mathilde et formulent des vœux de réussite pour cette activité de service qui contribue au maintien de la vie locale.

Pour les rendez-vous contacter le tél :
04 71 04 23 66 ou 06 43 85 88 23.

Un poème de Ilona (10 ans) pour la nouvelle Ecole publique de Laussonne

Ce poème a été sélectionné par les enseignants et publié dans le journal des élèves.

*Nouvelle école, nouvelle vie ! Comme cela sera joli.
Nouvelle expérience phénoménale avec un toit végétal.
Un peu plus heureux et tous joyeux !
Quel bonheur, ces jolies couleurs.
Le gris souris et le vert herbe !
Notre école du futur se cache dans la nature !*

Merci à Ilona pour le message de confiance et d'espoir qui se dégage de ce poème.

Quelques dates à retenir :

- **Du 5 au 8 mai 2016** : 50ème anniversaire du jumelage en Allemagne
- **Du 6 au 8 aout 2016** : Vogue annuelle
- **13 et 14 aout 2016** : course de côte de Laussonne
- **3 septembre 2016** : Rallye Velay Auvergne
- **16 octobre 2016**: Foire d'automne de Laussonne